

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES

CLASSES D'USAGES PERMISES						
USAGES PERMIS	H : HABITATION					
	H-1 : Unifamiliale	•	•			
	H-2 : Bifamiliale					
	H-3 : Trifamiliale					
	H-4 : Multifamiliale, catégorie A					
	H-5 : Multifamiliale, catégorie B					
	H-6 : Maison mobile					
	C : COMMERCE					
	C-1 : De voisinage					
	C-2 : De quartier					
	C-3 : Service professionnel et spécialisé					
	C-4 : Local					
	C-5 : Régional					
C-6 : Grande surface						
C-7 : Divertissement						
C-8 : D'amusement						
C-9 : Récréotouristique						
C-10 : Relié à l'automobile, catégorie A						
C-11 : Relié à l'automobile, catégorie B						
C-12 : De faible nuisance						
C-13 : De forte nuisance						
I : INDUSTRIE						
I-1 : Haute technologie						
I-2 : Légère						
I-3 : Lourde						
I-4 : Extractive						
I-5 : Des déchets et des matières recyclables						
P : PUBLIC						
P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel						
P-2 : Service public						
P-3 : Infrastructure et équipement						
A : AGRICOLE						
A-1 : Culture						
A-2 : Elevage						
A-3 : Elevage en réclusion						
A-4 : Service et transformation						
A-5 : Consolidation résidentielle						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(2)	(4)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
USAGES CONDITIONNELS	(3)	(3)				
NORMES						
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE DU BÂTIMENT					
	Isolée	•	•	•		
	Jumelée					
	Contiguë					
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT					
	Hauteur en étage(s) minimale/maximale	1/1	2/2	1/2		
	Hauteur en mètres minimale/maximale	5,5/8	7/9	3/10		
	Largeur minimale (m)	9	6,7	8		
	Profondeur minimale (m)	7,25	8,35	8,35		
	Superficie de bâtiment minimale (m ²)	70	56	100		
	MARGES					
	Avant minimale (m)	6	6	6		
	Latérale minimale (m)	1ou2(1)	1ou2(1)	2		
Latérales totales minimales (m)	/	/	/			
Arrière minimale (m)	8	8	8			
LOTISSEMENT						
TERRAIN						
Largeur minimale (m)	18	18	18			
Profondeur minimale (m)	30	30	/			
Superficie minimale (m ²)	540	540	1000			
DIVERS						
PIIA						
PAE						
Notes particulières						
NOTES					Amendements	
(1) 1 m sans ouverture 2 m avec ouverture (2) 5512 Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement, en usage mixte avec l'usage habitation (3) Voir Sous-section 1 de la Section 1 du Chapitre 4 du Règlement relatif aux usages conditionnels (4) 67 Services gouvernemental, à l'exception des services 673 Service postal pour centre de tri, 674 Établissement de détention et institution correctionnelle et 675 Base et réserve militaire incluant entreposage et services d'entretiens					No. Régl.	Date
					2007-08 ¹	2008-12-11
					2008-09 ²	2009-06-22
					2011-11 ³	2012-03-21
					2014-13 ⁴	2014-01-07
2020-17 ⁵	2017-08-07					

¹ (article 2.13.4, règlement 2007-08, annexe «G»)

² (article 2.15.11, règlement 2008-09, annexe «O.2»)

³ (article 2.13.17, règlement 2011-11, annexe «Q»)

⁴ (article 2.8.1, règlement 2014-13, annexe «B-52»)

⁵ (article 2.24.6, règlement 2020-17, annexe «B-6»)